



## Paroisse Notre Dame en Ardrésis

### Compte rendu de l'Equipe d'Animation de la Paroisse (E.A.P.)

Réunion du jeudi 21 juin 2018

Présents : Abbé Jean-Marie Rauwel, Nicole Picquet, Véronique Adriansen, Gontran Moison, Papito (François Meurisse), Michel Delplanques

1/ La réunion débute par un temps de prière où nous confions les familles de la paroisse, du doyenné, du diocèse et remercions de l'accompagnement de l'abbé Jean-Marie sur ces deux années.

2/ Organisation :

21/Livret de funérailles:

Un exemplaire sera commandé par clocher.

22/ Son de l'église d'Ardres :

Il est difficile, semble-t-il, de bien entendre la chorale lorsque l'on est dans la nef. La question de l'achat de micro est posée. La mairie est actuellement bien sollicitée pour l'orgue et pour les travaux nécessaires de réfection de l'église. La demande d'investissement complémentaire est reportée. Peut-être est-il possible de disposer autrement la chorale en attendant la solution définitive.

3/ procession de l'Assomption et semaine Mariale :

Nicole, avec une petite équipe, prépare un livret de prières et de chants pour cette semaine mariale.

15 août :

- 10h00 Bénédiction des enfants à la chapelle Saint Quentin et vente de cierges et lumignons le matin

- Messe à Brèmes à 11h00

16 août : 18h00 messe Chapelle de l'annonciation précédée du chapelet

17 août : 18h00 messe Chapelle de l'annonciation précédée du chapelet

Les équipes du Rosaire et du SEM seront contactées pour animer le temps de prière du chapelet.

19 août : La procession aura lieu à 15h00 comme traditionnellement. Le parcours reste à définir mais débutera à la maison de retraite.

L'abbé Jean-Marie célébrera la messe à la suite de la procession.

Il serait préférable que Notre Dame soit « portée ». Des porteurs peuvent dès maintenant se proposer.

4 / Nouvelle de Vincent Blin pour la succession de l'abbé Jean-Marie.

L'abbé Jean-Marie va rejoindre la paroisse de Lens.

A ce jour, la prise de décision n'est pas encore possible entre un administrateur ou un prêtre résidant. Mais nous ne sommes pas oubliés, et la réflexion avance.

L'abbé Joseph assure les célébrations pour l'année à venir, (sauf changement) relayé par le Père Ludovic lors de ses congés.

Une animatrice en pastorale sera présente à partir de septembre avec deux mi-temps entre le collège Notre Dame de Grâce et le calaisis rural.

4/Messe des jeunes ménages à Louches le 1<sup>er</sup> juillet :

Michel relance les couples pour prolonger le mouvement. Les fêtes de Belle Rose vont prendre un peu de jeunes au même moment, mais la célébration est maintenue. Une lecture de l'évangile à plusieurs voix est proposée.

5/ Un couple a été contacté pour succéder comme trésorier à Monsieur Desmyttere.

6/ assemblée générale de la Paroisse :

L'idée est maintenue mais sera programmée dès la nomination du successeur de l'abbé Jean-Marie.

7/ Prochaine réunion en attente du nouvel arrivant

Un grand merci à l'abbé Jean-Marie à qui nous souhaitons une belle continuation.